

COMMUNE DE SAHUNE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : admission en non-valeur de recettes des années 2017 à 2023
- **Délibération** : projet de rénovation de la salle polyvalente.
- **Nouveau commerce** : **présentation projet**
- **Point urbanisme**
- **Point travaux en cours**
- **Compte rendu diverses réunions**
- **Questions diverses**

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

Étaient présents : □ Jennifer MOURRE, □ Olivier BRUN, □ Roxane FELIX, □ Henri GRAUGNARD,
□ Cécile GAUTHIER-FOURNIER, □ Jérôme FELIX, □ Marie-France ROMIEU, □ Renaud LOZOUET, □ Julie
OUVRARD, □ Isabelle SERAIN, □ Robin DUROSELLE

Secrétaire de séance : Henri GRAUGNARD

Madame le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h 40.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2026 :

Le compte rendu du 6 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

1 – Délibération : admission en non-valeur de recettes des années 2017 à 2023

Madame le Maire informe les conseillers que le Trésorier lui a fait savoir que des administrés n'avaient pas payé la totalité de leurs factures eau potable – assainissement et/ou abonnement et qu'il n'y a plus la possibilité de recouvrer les sommes dues.

Par conséquent, le Maire propose de passer les produits signalés irrécouvrables par le Trésorier en non-valeur et demande aux conseillers de statuer sur l'admission en non-valeur des recettes suivantes au titre des factures d'abonnement et/ou consommation d'eau potable et assainissement :

- Année 2017 pour un montant de :	162,56 €
- Année 2020 pour un montant de :	9,51 €
- Année 2021 pour un montant de :	180,03 €
- Année 2022 pour un montant de :	271,65 €
- Année 2023 pour un montant de :	317,14 €
TOTAL des recettes :	<u>940,89 €</u>

Madame le Maire précise que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité mais quelques administrés présents sur la liste pourraient être relancés oralement ou par courrier.

2 – Délibération : projet de rénovation de la salle polyvalente

Afin d'améliorer la sonorisation et l'isolation thermique de la salle des fêtes, Madame le Maire propose aux membres du conseil un projet de rénovation subventionnable par le Conseil Départemental.

Considérant l'importance de ces travaux pour améliorer les conditions d'accueil et l'utilisation des équipements de la salle des fêtes, Madame le Maire invite les conseillers à réfléchir sur ce projet qui consisterait à reprendre l'intégralité du revêtement du sol, à installer des stores, à rénover le coin cuisine et refaire les peintures de la salle des fêtes.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3 – Nouveau commerce : présentation projet

Madame le Maire a été sollicitée pour l'ouverture d'un point de vente de pains, viennoiseries et gâteaux sur la commune.

L'intéressée est présente au Conseil et explique son projet à Sahune. Madame Anne Coyaud, dont la famille est originaire d'Arnayon, a déjà installé le même commerce à Nyons, Place des arcades, mais elle manque de place pour la confection des pâtisseries. Il s'agirait d'ouvrir un deuxième commerce à Sahune dans un local plus grand de façon à fabriquer toutes les pâtisseries. Le local visé nécessite d'importants travaux d'aménagement. Il serait acheté au propriétaire actuel (ou loué dans un premier temps). L'investissement financier important et la fermeture programmée de la RD 94 laissent un doute sur la viabilité du projet, mais Madame Coyaud est très enthousiaste et fera tout pour mener à terme son projet.

4 – Point urbanisme

- **Avancement projet acquisition tènement Jouve au Village** : Fin juillet, les élus, les représentants de EPOA et de SOLIHA (partenaires de la commune pour cette opération), ont rencontré le propriétaire Madame Jouve Pontier. Une visite du site a également eu lieu, mais aucune suite ne sera donnée à cette opération tant que la propriétaire ne vendra pas au prix du marché.

- **Maison Aumage sortie Est du village** : Suite au décès de Yasmina Boughabo, les propriétaires ont procédé au déblaiement, nettoyage du logement. Une estimation de ce bien va être faite pour en permettre son acquisition et réhabilitation.

5 – Points travaux en cours

- **Aire de loisirs** : les travaux sont terminés

- **Climatisation salles de classe** : l'installation des systèmes de climatisation est également terminée.

- **Amélioration du carrefour RD 94 - RD 205** : le responsable du point d'appui du service des routes est venu sur place dans l'été. Des demandes ont été faites, notamment : rogner un peu le trottoir pour améliorer la visibilité et le franchissement du carrefour, valoriser les murs par des réfections de façades.

Il a également été proposé à la commune le prêt d'un radar pédagogique pour essais.

- **Renforcement du mur du cimetière** : ce chantier devrait débuter rapidement et avant la Toussaint. L'entreprise Construire en Provence sera appelée.

6 – Compte rendu diverses réunions

- **Affaire glissement terrain Reillane** : une rencontre avec l'expert missionné par le tribunal a eu lieu. Un pré rapport sera établi en octobre.
- **Obligations légales de débroussaillage** : une réunion d'information est programmée le 22 septembre à 18h 30.

7 – Questions diverses

- **Camping municipal** : les gérants viendront au prochain conseil municipal pour présenter leur bilan et discuter de la suite.

La séance est levée à 23h00

